

Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: - (1927)
Heft: 76

Register: Les importations d'automobiles françaises en Suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Importations d'Automobiles françaises en Suisse

Le marché suisse représente aujourd'hui pour les automobiles françaises un débouché extrêmement important. Le développement de ce débouché — favorisé par le cours du change — a marché à pas de géants ainsi que l'on en peut juger par les chiffres suivants et par le graphique que nous avons établi (Fig. IX).

Importations d'automobiles françaises en Suisse

Années	Poids (quint. mét.)	Valeur (1.000 fr. suisses)
1922.....	9.488	7.339
1923.....	21.463	15.683
1924.....	26.406	19.102
1925.....	30.410	20.395
1926.....	41.067	22.727

On voit que les importations d'automobiles françaises en Suisse en 1926, ont triplé par rapport à 1922. Mais il est peu probable que la progression continue. Il est même probable que la récupération du franc français se traduira, pour cet article comme pour d'autres, par un fléchissement des exportations françaises. Il faut tenir compte aussi de la concurrence que font aux marques françaises, les marques américaines et les marques italiennes.

Le petit tableau suivant montre que si jusqu'en 1924 les marques françaises venaient en tête, sur le marché suisse, ce sont les marques américaines qui, depuis 1925, y occupent la première place.

Importations d'automobiles en Suisse

Pays de provenance	1924	1925	1926
	(Valeur en millions de frs suisses)		
Etats-Unis.....	11,5	20,9	29,5
France.....	19,1	20,4	22,7
Italie.....	15,2	17,2	18,2
Divers.....	7,0	6,6	4,4
Total.....	52,8	64,6	74,8

Concurrence américaine, concurrence italienne et hausse du franc français, voilà donc les trois facteurs qui tendent à ralentir la vente, en Suisse,

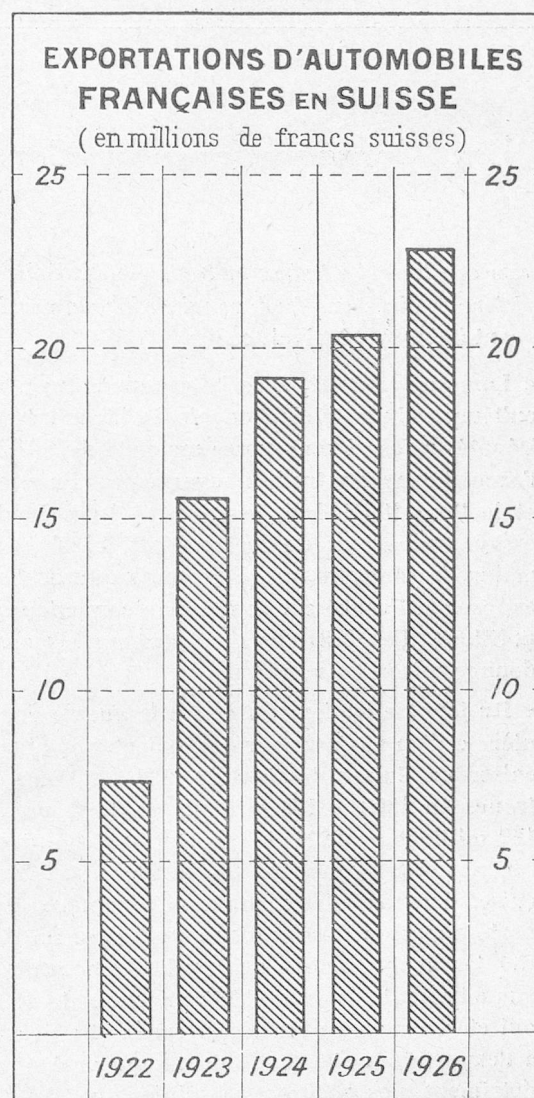


FIG. IX

des marques françaises. Les constructeurs français auront donc quelque peine à maintenir leurs débouchés suisses au niveau atteint en 1926. Si, par surcroît, la France, par une politique douanière agressive, fermait la porte à ce qui reste des exportations de produits suisses en France, il est

tout à fait probable que les importations d'automobiles françaises seraient parmi les premières à souffrir du contrecoup.

On sait qu'un mouvement s'est déjà dessiné, en

Suisse, en faveur d'un relèvement des droits d'entrée sur les automobiles étrangères, de manière à permettre le développement de l'industrie suisse de construction d'automobiles.

Les Conséquences du Conflit franco-suisse de 1892-1895

DANS SON livre *La Suisse et Nous* (1), M. Gabriel Wernlé, directeur du *Journal Français*, paraissant à Genève, écrivait ceci :

« Lorsque, en 1892, sous la pression des agriculteurs et industriels français, la Chambre des Députés refusa à une grosse majorité de ratifier l'accord conclu entre le Gouvernement Français et le Conseil Fédéral, le ministre Jules Roche essaya vainement de lui montrer, chiffres en mains, les dangers auxquels une rupture allait exposer la France sur le terrain économique et politique. Les faits devaient malheureusement donner raison au ministre.

« Du jour au lendemain, ce fut la guerre douanière et l'on vit la valeur des exportations françaises en Suisse tomber de 228 millions de francs en 1892, à 173 millions en 1893, puis à 129 millions en 1894. Le protectionnisme de la Chambre avait ainsi causé à l'exportation française, dans les deux années de rupture, une perte dépassant 150 millions de francs. En réalité les conséquences du conflit franco-suisse, auquel mit fin le traité de commerce de 1895, ont été beaucoup plus désastreuses. Il a permis à l'exportation allemande de conquérir à notre détriment, des positions si solides que, depuis, nous n'avons pas pu l'en déloger complètement : il nous a fallu dix années d'efforts pour que nos exportateurs pussent atteindre de nouveau le chiffre de vente de 1892, cependant que l'Alle-

« magne n'avait cessé d'accroître ses ventes à la Confédération. »

Si le malheur voulait que l'histoire ne serve à rien et qu'une nouvelle guerre de tarifs vienne à sévir entre la Suisse et la France, une simple règle de trois permet de prévoir que les exportations suisses tomberaient de 154 à 86 millions de francs suisses et les exportations françaises en Suisse de 495 à 277 millions de francs suisses.

Il ne faut pas perdre de vue que sur le total de 495 millions (argent suisse) des exportations françaises en Suisse (chiffre de 1926), il y a tout au plus 30 millions de produits français dont la Suisse ne puisse pas se passer.

Mais le pessimisme n'a jamais rien résolu. Les leçons de l'histoire ne sont pas toujours perdues et, à défaut de l'histoire, le simple bon sens devrait suffire à mettre d'accord deux voisins qui sont faits pour s'entendre.

Ayons confiance. Sans sacrifier aucun de ses intérêts, la France saura bien ménager ceux de la Suisse. C'est ce que nous nous disions en relisant un discours prononcé par Jules Roche, en 1891, à la tribune de la Chambre des Députés, au cours de la discussion du projet de tarif général des douanes :

« Un pays qui veut faire du commerce, disait-il, ne peut pas ne tenir compte que de ses propres intérêts. Pour faire du commerce, c'est comme pour se marier : il faut être deux. »

Maurice TREMBLEY,

Secrétaire général de la
Chambre de Commerce Suisse en France.

(A suivre.)

(1) Publié en 1923, ce livre n'a rien perdu de son actualité. En deux cents pages d'une lecture attrayante, M. Wernlé a su exposer avec beaucoup de clarté et un sens remarquable des réalités économiques, tout le problème des relations franco-suisse. (Société anonyme d'éditions, 71, rue de Provence, Paris, 1923.)